

DIAMANT BLEU ACTIONS RENDEMENT PART I

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés.

Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP)

DIAMANT BLEU ACTIONS RENDEMENT

PART I FR0010516542

DIAMANT BLEU GESTION, MEMBRE DU GROUPE LA FRANÇAISE AM

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Classification Actions des pays de la zone euro.

Objectif de Gestion et Politique d'investissement

L'objectif de gestion vise une performance du capital investi, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, supérieure à celle de l'indice actions Eurostoxx 50, par une gestion active fondée sur une approche sectorielle, l'exposition actions pouvant atteindre 100%, dans le cadre d'un objectif de volatilité moyenne annuelle inférieure à celle du benchmark.

La gestion du fonds repose sur une stratégie classique de stock picking dans le cadre d'une démarche bottom up, mais trois lignes directrices le singularisent : le rendement moyen du portefeuille fait l'objet d'un suivi attentif afin qu'il soit conservé le plus élevé possible, ce qui implique de sélectionner des valeurs caractérisées par un taux élevé de dividende. La sensibilité du portefeuille aux variations du marché, mesurée par le beta, doit demeurer de l'ordre de 0.90, même si ce niveau ne constitue pas une limite. Enfin, les choix sectoriels marqués sont susceptibles d'éloigner assez significativement la performance du FCP de celle de l'indice de référence.

Les thématiques sectorielles porteuses sont détectées à partir d'un diagnostic sur les phases du cycle économique associant analyse technique et fondamentale et des correspondances historiques entre les styles ou thèmes dominants et les phases du cycle économique.

Le FCP est exposé à l'ensemble des marchés de la zone euro.

Indicateur de référence

L'indice Eurostoxx 50 dividendes réinvestis est un indice composé d'actions de la zone euro représentant environ 50 des plus grandes capitalisations boursières en terme de flottant et opérant dans les secteurs définis par DJ Stoxx selon la terminologie ICB (Industry classification benchmark). Code Bloomberg SX5T.

Le FCP n'est ni indiciel, ni à référence indicielle mais à titre de comparaison a posteriori, le porteur peut se référer à l'indicateur de référence.

Principales catégories d'instruments financiers utilisés

Le fonds est au minimum exposé à 75% en actions, essentiellement de larges capitalisations et, secondairement, sur des moyennes capitalisations. L'autre classe d'actif utilisée est le monétaire qui vise à conférer à l'ensemble une moindre volatilité que celle de l'indicateur de référence. Le fonds peut également être exposé aux instruments financiers à terme, dans une optique de couverture ou d'exposition à des secteurs du marché actions. Toutes les opérations, converties en équivalent sous-jacent à terme, sont effectuées dans la limite globale d'engagement hors bilan d'une fois l'actif de l'OPCVM.

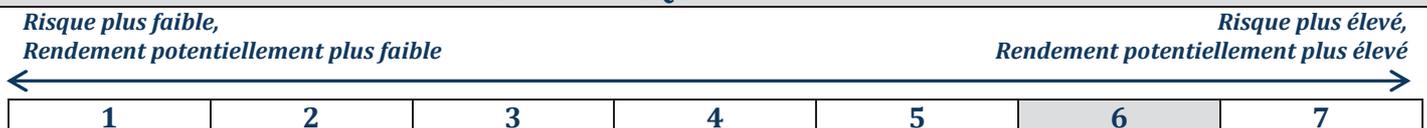
Revenus

Capitalisation

Modalités de rachat

Les rachats exprimés exclusivement en millièmes ou centaines de millièmes de parts sont centralisés par BNP Paribas Securities Services chaque jour de bourse avant 11 heures et sont effectués sur la base de la prochaine valeur liquidative, calculée en J+1, le dénouement intervenant en J+1.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Le calcul de cet indicateur synthétique est fondé sur l'ampleur des variations des sous-jacents et est une mesure du niveau de risque et de rendement du fonds. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Ce produit a un profil de risque élevé (classé 6), avec une exposition mécaniquement élevée aux marchés actions. Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil du risque futur.

Aucune garantie en capital n'est proposée sur ce produit.

Ce produit comporte des **risques de contrepartie**, (résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme conclus avec un établissement de crédit : le fonds est en effet exposé au risque que cet établissement de crédit ne puisse honorer ses engagements au titre de ces instruments) et des **risques de liquidité** des actifs sélectionnés (sur les marchés de moyennes capitalisations où le volume des titres est réduit, les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds peut donc baisser rapidement et fortement).

Risques importants non pris en compte dans les indicateurs de risque

Risque de crédit : le Fonds est exposé à un risque de crédit (risque de baisse de la valeur des titres de créance dans lesquels est investi le FCP pouvant baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative du FCP) pouvant ne pas être totalement pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Impact des techniques telles que des produits dérivés : Le fonds est susceptible d'utiliser des produits dérivés de types

DIAMANT BLEU ACTIONS RENDEMENT PART I

futures et options, essentiellement sur les marchés d'actions et de taux d'intérêt, dans le but d'augmenter ou de diminuer l'exposition du fonds aux différents marchés. L'utilisation de tels produits modifie le profil de risque du fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.63%
----------------	-------

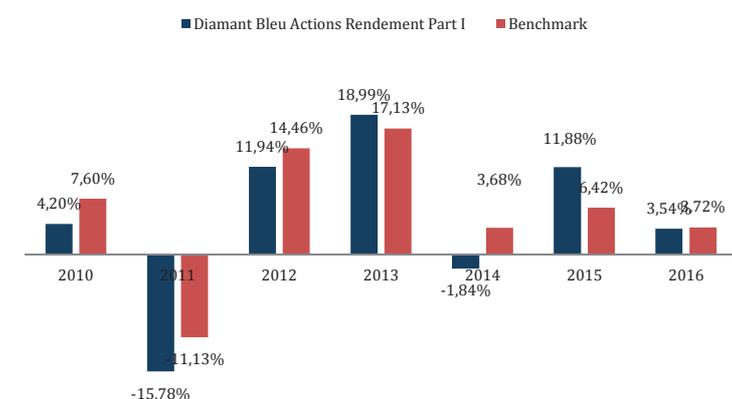
Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent et peut varier d'un exercice à l'autre. Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.diamantbleugestion.com. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation. Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	1.25% (2015)
---------------------------	--------------

Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent et peut varier d'un exercice à l'autre. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle de l'indicateur de référence présenté plus haut. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 9 à 11 du prospectus.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures. Les performances sont calculées en euro. L'euro est la devise de référence du fonds. Les performances sont présentées après déduction de tous les frais prélevés. Création du fonds : 01 octobre 2007
Création de la part : 01 octobre 2007
Reprise du fonds par Diamant Bleu Gestion : 29 octobre 2010

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire	BNP Paribas Securities Services
Valeur Liquidative	Disponible auprès de la société de gestion Diamant Bleu Gestion ainsi que sur le site Internet www.diamantbleugestion.com , et calculée quotidiennement.
Informations	Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques ainsi que le document présentant les principes de la politique de rémunération des collaborateurs sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : SAS Diamant Bleu Gestion 63 Avenue des Champs-Élysées 75008 Paris Tel. 01 55 27 27 88 www.diamantbleugestion.com La responsabilité de Diamant Bleu Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

La société Diamant Bleu Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au : 27/02/2017